



Prix *Collide* Genève. *Performance*

En partenariat avec la République et Canton de Genève et la Ville Genève

Appel à candidatures

Date limite : 15 décembre 2017

▪ Introduction

Créé en 2011, le programme *Arts at CERN* de l'Organisation européenne pour la Recherche nucléaire à Genève fait rimer art et recherche scientifique de pointe. *Arts at CERN* et la République et Canton de Genève et la Ville Genève ont uni leurs forces en 2012 afin de promouvoir les échanges et le dialogue entre artistes et scientifiques au CERN. Encouragés par plusieurs années de collaboration fructueuse, nous avons décidé de poursuivre dans cette voie en lançant un nouvel appel à candidatures en vue d'offrir à un artiste ou un collectif de Genève une résidence de trois mois intégralement financée.

Le programme *Collide* vise essentiellement à offrir aux artistes l'occasion de prendre part à la vie de la communauté scientifique du CERN. Le CERN, lieu où est né le World Wide Web et où est exploité le Grand collisionneur de hadrons (LHC), est un centre scientifique et technologique éminent, en phase avec la culture contemporaine. Centre international d'excellence dans le domaine de la physique des particules, le CERN inspire des artistes et des créateurs de tous horizons désireux d'explorer ce domaine scientifique passionnant.

▪ Conditions d'éligibilité et critères de sélection

Le prix de résidence artistique *Collide Genève* s'adresse à des artistes du domaine de la **performance**, dont l'œuvre pourrait s'inspirer de l'environnement de recherche de pointe caractéristique du CERN. Les candidats doivent être nés à Genève ou y avoir leur lieu de résidence permanent. Le concours est ouvert aux artistes de tout âge.

Collide Genève encourage les candidatures d'artistes intéressés par le projet et remplissant au moins l'un des critères suivants :

- ils sont inspirés par les idées scientifiques, la technologie, les concepts et les nouvelles connaissances que représente le CERN ;



- leur pratique artistique porte un discours novateur et manifeste une grande ambition en matière de créativité ;
- ils dépassent les formes traditionnelles de collaboration entre domaine artistique et domaine scientifique, adoptent des angles d'approche diversifiés à l'égard de la science et de la recherche et soulèvent à ce sujet des questions nouvelles et propres à nourrir la réflexion.

▪ Conditions de la résidence

Un jury composé de scientifiques et d'experts culturels choisira un artiste ou un collectif artistique parmi les candidatures reçues dans les délais. Le candidat ou le collectif sélectionné sera invité à effectuer une résidence de trois mois en 2018. Il bénéficiera d'une bourse de 15 000 CHF pour la conception et la réalisation d'un nouveau projet, et il recevra en outre une allocation de 15 000 CHF pour couvrir ses frais de subsistance pendant la durée de la résidence. Si c'est un collectif ou un groupe qui est sélectionné, ces sommes seront partagées entre tous ses membres.

Dans l'environnement hautement scientifique du CERN, l'artiste sera invité à procéder à des échanges avec les chercheurs et le personnel du Laboratoire. Le dialogue et les interactions entre les deux disciplines sont essentiels pour ce projet. Un scientifique ou un ingénieur du CERN accompagnera l'artiste en tant que *partenaire scientifique*.

Afin de faire part de son expérience et des résultats de ses recherches, l'artiste sera encouragé à tenir un blog ou à utiliser un autre support pour rendre compte du déroulement de la résidence.

L'objectif de l'artiste sera, pendant son séjour au Laboratoire, d'explorer de nouvelles idées susceptibles d'aboutir à une œuvre en bonne et due forme après sa résidence. Au plus tard six mois après la fin de celle-ci, il devra remettre un rapport décrivant l'évolution de sa recherche, ses interactions avec les scientifiques et la production artistique qu'il en attend.

Les dates de la période de résidence seront déterminées d'un commun accord entre l'équipe d'Arts at CERN et l'artiste au moment où ce dernier sera informé qu'il a été sélectionné. La résidence aura lieu pendant l'une des périodes suivantes : de mai à juillet ou de septembre à décembre 2018.



▪ Le partenaire scientifique

L'artiste ou le collectif artistique sera accompagné par un partenaire scientifique — scientifique ou ingénieur — qui le soutiendra dans sa recherche pendant toute la durée de sa résidence. Le partenaire scientifique sera disponible pour des échanges réguliers qui permettront d'enrichir le dialogue entre la science et l'art et de créer des liens forts entre la communauté du CERN et l'artiste tout au long de sa résidence.

Le partenaire scientifique sera également le principal contact entre l'artiste et la communauté du CERN, conjointement avec Mónica Bello, responsable du projet et directrice d'*Arts at CERN*. Il présentera l'artiste à des scientifiques, à des groupes de recherche et à des personnes travaillant sur les expériences afin d'enrichir son expérience et de lui permettre d'élargir sa perspective et de mieux appréhender la physique des particules et la science explorées au CERN.

▪ Dates importantes

L'appel à candidatures est ouvert à compter du 5 octobre 2017. Les candidatures pourront être soumises jusqu'au 15 décembre 2017.

Le jury étudiera les candidatures en janvier 2018 et les résultats seront annoncés au cours de la première semaine de mars.

▪ Modalités de dépôt de candidatures

Les artistes intéressés doivent remplir un formulaire en ligne où leur seront demandés les éléments suivants :

- nom, prénom et coordonnées. Si la candidature est déposée par un collectif, celui-ci doit être représenté par un de ses membres ;
- une déclaration personnelle, sous forme d'une vidéo dans laquelle l'artiste décrit ses motivations pour présenter sa candidature au programme de résidence artistique au CERN (quatre minutes au maximum, tout type de caméra) ;
- un CV et un portfolio contenant des exemples de projets déjà réalisés, le tout sous format numérique ;
- une description du projet sur lequel l'artiste prévoit de travailler au CERN (une page au maximum précisant le thème, le temps d'élaboration nécessaire, le mode de réalisation et un budget estimatif).



Arts@CERN
Great Arts for Great Science



AVEC · LE · SOUTIEN
· · · · · DE · LA
VILLE · DE · GENÈVE 

- Formulaire en Ligne : <https://indico.cern.ch/e/CollideGeneva>

Les candidatures peuvent être soumises en français ou en anglais.

- Further information and contact :

Arts at CERN

Arts.collide@cern.ch

[Arts at CERN website](#)

[Arts at CERN Facebook site](#)

[Twitter ArtsAtCern](#)